

# L'étymologie totalitaire en France

## au dix-huitième siècle

### Modèles, discours et pratiques<sup>1</sup>

Nadine VANWELKENHUYZEN

Une gravure illustrant le deuxième livre de la *Tour de Babel* publiée en 1679 par Athanase Kircher représente l'arbre généalogique de Noé. On y relèvera la place primordiale attribuée à Japhet, lequel précède en l'occurrence son frère Sem, pourtant désigné dans la Genèse comme le fils aîné du patriarche. Telle inversion des priorités familiales trouve un prolongement significatif dans le passage consacré par l'auteur au « Quintuplex linguarum universalium genus » :

Quintuplex linguae genus apud chronographos legimus, quas & non immeritò autogenas dicere possumus, & semper post Babylonicæ confusionis tempus hucusque illibatae manserunt ; videlicet Hebraea, Graeca, Latina, Teutonica, Illyrica ; ex quibus, quaecunque linguae in universa Europa, Asia, & Africa, exceptis omninò barbaris idiomatis, de quibus postea, veluti ex Trojano prodeuntes mundum linguarum dialectorumque varietate replerunt.

Il nous a paru remarquable qu'un Jésuite comme Kircher aménage la tradition dogmatique – celle de l'hébreu langue-mère – au bénéfice de cinq matrices très précisément qualifiées de langues *autogènes*. Une autre planche, ornant une traduction des *Antiquités Germaniques* de Tacite parue en 1756, a retenu notre attention. Elle place à la tête des nations européennes la figure emblématique d'*Aborigines*, héros éponyme dont le nom proclame, à l'instar de son équivalent grec *Autochtones* qu'il est « né de la terre et que sa langue n'a point d'autre origine que celle de son sol natal ». Retenons que de 1679 à 1756 la postérité de Japhet quitte l'ordre de la reproduction (filiale) pour celui de l'auto-production ou auto-promotion.

Dans le second volume de son *Histoire des idées linguistiques* (1992 : 538-579), Sylvain Auroux oppose deux formes de représentation de la multiplicité et de la mobilité des langues : l'une, de type généalogique, canonisée par la patristique chrétienne ; l'autre, de type diffusionniste, héritée du paléocomparatisme<sup>2</sup>. Nous voudrions reformuler cette dichotomie

---

<sup>1</sup> Texte à par. dans les *Actes du 4e Congrès de l'association des franco-romanistes allemands « Langue, Littérature, Démocratie »* (Freiburg im Breisgau, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, 28 september – 1 oktober 2004).

<sup>2</sup> Voir la bibliographie fournie en annexe.

en l'inscrivant dans une polarité idéologique plus singulière : celle qui aimante le volumineux corpus étymologique des Lumières françaises. On sait que la quête des origines nationales croise alors la critique de l'institution symbolique comme vecteur de l'aliénation culturelle des « masses populaires ». Notre analyse se focalisera précisément sur les enjeux socio-politiques d'une recherche convoquée et instrumentalisée afin de distinguer « à la racine et dans son vrai principe » le naturel de l'arbitraire, la raison de l'abus, l'ayant-droit de l'usurpateur.

## I. L'ÉTYMOLOGIE DES LUMIÈRES : ESSAI DE MODÉLISATION

L'étymologie française a fait l'objet au cours du dix-huitième siècle de plusieurs opuscules et traités à caractère méthodique ou programmatique. Citons pour mémoire l'article fondateur de Turgot dans l'*Encyclopédie* (1756) ou la curieuse *Dissertation sur le Cratyle de Platon* par l'abbé Garnier (1768). Les règles et principes de la discipline se reflètent par ailleurs dans la production lexicographique contemporaine (Le Pelletier, Bullet, Lacombe, Lacurne de Sainte-Palaye, Bacon-Tacon, etc.) ainsi que dans des ouvrages relevant plus généralement de l'ethno-linguistique, comme l'*Antiquité de la nation et de la langue des Celtes* de Pierre-Yves Pezron ou *Les Elémens primitifs des langues* de l'abbé Bergier. Nous nous proposons de reconduire l'ensemble des discours et des pratiques incriminés à deux configurations majeures. Le tableau proposé en annexe synthétise les traits de caractérisation interne et externe détaillés ci-dessous.

### 1. Unité et pluralité

Le modèle dit « lignagier » scelle une représentation unilinéaire de la multiplicité des langues. Sa version exogène se conforme au schéma biblique traditionnel, celui de la monogenèse hébraïque<sup>3</sup>. Sa version endogène fait du celtique la matrice des parlers (indo-)européens. À l'inverse, le modèle dit « marchand » se fonde sur une conception dynamique et plurilinéaire de la diversité linguistique. N. S. Bergier, A. Court de Gébelin et C. Falconet fournissent respectivement l'exemple-type de ces systèmes concurrents. Les deux premiers tirent tous les mots français d'une source unique : l'hébreu ou le gaulois. Le dernier leur donne des origines métissées, majoritairement latines.

---

<sup>3</sup> Cf. par exemple : « Les premiers hommes ont porté vraisemblablement partout le premier jargon qu'ils avoient formé pour leur usage, et qu'ils ont appris à leurs enfans. Ce langage aussi ancien que le monde, ces termes originaux doivent donc se retrouver chez tous les peuples, et les racines de la langue hébraïque doivent être aussi les racines de toutes les langues de l'univers » (Bergier 1764 : 12).

La définition des rapports entre les concepts d'*essence*, *origine* et *variation* structure l'opposition entre les deux paradigmes principaux. Le modèle lignagier postule l'identification de l'origine et de l'essence. Il implique le rejet de la variation conçue comme une forme de corruption ou de déviance. Les phénomènes d'emprunt et de contact sont décrits sur le mode de la contamination ou de la dévalorisation : les paroles, en essaimant, se déprécient telles « de belles monnaies tombées dans les mains de personnes qui n'en connaissent plus la valeur ni le titre ». Fixisme puriste qui réduit tout changement affectant les vocables à une « perte de leur vraie signification », rongée par « la dent vorace du temps qui détruit tout » (Le Brigant 1787(1) : 19-21)<sup>4</sup>. Le modèle marchand, en revanche, conçoit l'origine non comme un fondement (mythique) mais comme un commencement, un état concret et positif. Dans ce cas, la variation se substitue à l'essence, elle prend sa place au cœur de l'origine : « A considérer une langue indépendamment des ses rapports avec les autres langues, elle a en elle-même » observe Turgot, « un principe de variation » (Turgot 1756 : 725). L'invention, le mélange et le commerce des vocables sont la condition commune des idiomes<sup>5</sup>. Il n'en est aucun qui « n'acquière journellement des mots nouveaux » (Turgot 1756 : 729).

## 2. Filiation et production

Les configurations monogénétiques, de type endogène ou exogène, conjuguent systématiquement innéisme et cratyliste<sup>6</sup>. La langue première

---

<sup>4</sup> Cf. aussi Dom Louis Le Pelletier (1752 : Préface) au sujet des « richesses empruntées » et autres « mots intrus et faux Bretons » : « Ces termes ne sont pas originairement Celtiques ; ils ne sont Bretons que par adoption, et loin d'enrichir la Langue, ils ne servent qu'à corrompre et altérer sa simplicité » ; La Tour d'Auvergne (1796 : 313) : « Les mots d'invention nouvelle qui se sont introduits dans le breton, sont en petit nombre ; ces mots sont à notre langue, ce que les eaux sorties d'une source obscure, sont aux eaux majestueuses d'un grand fleuve : celui-ci les repousse constamment de son sein, et s'il leur accorde une place dans son lit, ce n'est que sur le limon de ses bords » ; Court de Gébelin 1772 : 31-32 : « Notre idiôme a perdu cette fécondité admirable qui fut l'apanage de la première Langue ; l'Art étymologique en nous ramenant aux principes du Langage, peut seul rétablir notre Langue dans ses premiers droits, et nous fournir les moyens propres à compléter nos familles de mots, et à suppléer tous ceux qui pourroient nous manquer. »

<sup>5</sup> « Il n'y a aucune langue, dans l'état actuel des choses, qui ne soit formée du mélange ou de l'altération de langues plus anciennes » (Turgot 1756 : 728) ; « L'étymologie nous montre comment, les nations se prêtant un mutuel secours, et faisant entre elles plus de commerce de mots que de tout autre chose que ce puisse être, chaque peuple, pour augmenter l'étendue de ses idées combinées, a profité des idées et des sons originels de son voisin, en les détournant par des dérivations conformes à sa propre manière de penser et d'articuler, et comment il a fait par là de la faculté de parler le grand instrument universel et le lien commun de la société » (De Brosse 1756 : 55).

<sup>6</sup> Cf. Court de Gébelin 1772 : 25 : « *Etymologie* signifie donc *Parole vraie, mot juste et exact* : elle consiste dans la connoissance parfaite de la valeur des mots, de leurs rapports

représente la langue parfaite, celle qui parle à juste titre et infailliblement. Ses racines sont les dépositaires ou les talismans d'une vérité ancestrale et définitive, transmise selon des règles très strictes de primogéniture. Car les mots, observe Besnier, ne sont pas tous « ny parens, ni alliez dans le mesme degré ; leur alliance est tantost plus proche, & tantost plus éloignée ». Il faut donc « raisonner de [leur] généalogie comme des degrés de consanguinité » (Besnier 1984 : 25-26)<sup>7</sup>. À cette pratique aristocratique du signe, fondée sur le principe de filiation<sup>8</sup>, répond une sémiotique bourgeoise, centrée sur la notion de production. Le progrès linguistique est en ce cas synonyme de rupture avec la matrice. Selon Falconet, « une langue est estimée d'autant plus parfaite qu'elle s'éloigne de celle dont elle descend ». Aussi le cri originel du genre humain est-il considéré comme l'expression première d'un effort appelé à se perfectionner. Issu de la révolution sensualiste, le modèle marchand soumet l'économie des signes aux lois de la rationalité et du conventionnalisme<sup>9</sup>. Le langage construit et structure l'aperception du réel, il forme une tablature dont les développements traduisent « la marche de l'esprit humain » (De Brosses 1765 : 25).

### 3. Monopole et libre-échange

On sait comment le dix-huitième siècle a articulé la question des origines du langage à celle du fondement – ou du bien-fondé – de l'ensemble des structures sociales. Le modèle lignagier les place d'emblée sous le signe de l'inégalité. Selon Court de Gébelin (1777-81 : III, 133-137), seules les *Gens* ou familles nobles disposèrent dans l'Antiquité d'une « marque simple et constante pour se distinguer des autres et pour faire reconnaître [leurs] troupeaux ». « On sent parfaitement », ajoute-t-il, « que

---

avec leurs objets, de leur origine, de leurs révolutions » ; voir également, Le Brigant 17871 : 19 (au sujet des mots primitifs) : « Avec de semblables noms, on peut aisément connoître les choses, leur nature et leur origine, et ce qu'elles ont de plus essentiels » ; le primitivisme de La Tour d'Auvergne 1796 : 106 se réfère également aux « noms propres, significatifs et représentatifs des choses ».

<sup>7</sup> Cf. également : « On admireroit comment un seul terme monosyllabe a pu produire dans toutes les langues une si nombreuse postérité, et toutes ces familles de noms hébreux, grecs, latins, françois, rangés selon l'ordre de leur généalogie, formeroient un spectacle également curieux et singulier » (Bergier 1764 : 19).

<sup>8</sup> « C'est de l'Orient que nous sommes tous partis, et il n'a pas été besoin que de nouvelles colonies vinssent r'apprendre à nos pères ces termes primitifs et simples qu'ils n'avoient point oubliés. Ils les ont transmis fidèlement à leurs descendans, comme ils les avoient reçus de leurs ancêtres » (Bergier 1764 : 44).

<sup>9</sup> « Les mots n'ont point avec ce qu'ils expriment un rapport nécessaire » (Turgot 1756 : 724) ; Falconet refuse également de dire avec Platon « celui qui connaîtra les mots connaîtra les choses » ; de même De Brosses (1756 : 40-48) souligne qu'« on se figure que les paroles signifient aussi la réalité des choses, et que les choses existent dans la nature, parce qu'elles ont un nom dans la langue » alors que « souvent aussi il n'y a dans l'expression des choses que ce que nous y avons mis nous-mêmes ».

lorsque ces marques, ces symboles eurent été établis par un chef de famille, ils furent transmis de père en fils ; ils devinrent ainsi les symboles, les *Insignia*, les enseignes, auxquelles on reconnoissoit constamment cette famille ». Le noble se distingue donc en tant que GE-ENS, « homme de la terre, maître, propriétaire » par opposition à l'E-GENUS, le pauvre, « l'homme qui est sans terre ». Ce dernier était naturellement privé d'insignes héréditaires : au reste, « qu'en eût-il fait ? » s'interroge cyniquement l'Auteur du *Monde Primitif*. L'étymologie remonte ici aux sources du droit : elle a pour fonction de légitimer par l'histoire et pour l'avenir des privilèges acquis « selon la Nature », par « la naissance & par les grandes avances [des] Ancêtres ». C'est précisément contre cette usurpation de l'institution symbolique, confisquée au bénéfice de la classe aristocratique, que s'élèvent les représentants du modèle marchand, en particulier Turgot. Daniel Droixhe (1989) a montré comment sa philosophie du signe ménage au creux de celui-ci la possibilité d'un travail sur la nature, d'une valeur ajoutée qui fait participer le langage à l'exploitation pré-capitaliste du monde. Le nom n'est plus signature électorale mais moyen terme d'un échange par lequel tous les hommes « forment de leurs connaissances particulières un trésor commun » (Turgot 1750 : 215). En d'autres termes, le fonctionnement du système linguistique est envisagé soit sur le mode de la transmission patrimoniale soit sous celui de l'appropriation laborieuse.

#### 4. Restitution et prospection

Sur la ligne de partage entre naturalisme et conventionalisme s'est progressivement creusé l'écart entre une étymologie dite sémiotique (modèle lignagier) et une étymologie de type grammatical (modèle marchand). La première fonctionne comme « trope complexe », code ou « interprétant » d'un événement singulier de l'Histoire<sup>10</sup>. Elle fonde en tant que *veriloquium* la restitution d'un ordre ancestral : rectitude des noms, correction de l'usage, règle de succession des langues et des peuples. Cette approche normative étend son autorité des idées à l'idéologie, de la spéculation à la démonstration. Elle fait référence à une vérité extra-verbale qui la transcende.

L'étymologie grammaticale désinvestit par contre fonction rhétorique et ambitions ontologiques. Elle cesse d'être partie prenante au procès qu'elle instruit. Elle soumet ses hypothèses à des critères immanents, dotés d'une cohérence intrinsèque. Cette approche prioritairement descriptive substitue à

---

<sup>10</sup> Sur cette distinction, cf. Demonet 1998 : 57-67.

l'argument d'autorité des règles de probabilité<sup>11</sup>. L'« art étymologique » est un « art conjectural<sup>12</sup> » qui vise moins la cause radicale que l'origine formelle, l'essence cachée que le fait positif<sup>13</sup>. À la nostalgie de la philologie des reliques, il oppose une enquête prospective, qui « ramasse » les « grains de sable que l'esprit humain a jeté dans sa route et qui peuvent seuls nous indiquer la trace de ses pas » (Turgot 1756 : 746)

## II. L'ÉTYMOLOGIE TOTALITAIRE : ILLUSTRATIONS EXEMPLAIRES

Le modèle qui domine l'étymologie française des Lumières est sans conteste le modèle lignagier endogène, autrement dit modèle celtomane<sup>14</sup>. Il informe un discours patriotique dont on voudrait à présent isoler les constantes thématiques. Plusieurs sont directement empruntées aux *Fausses Antiquités* d'Annius de Viterbe, lesquelles ont fourni dès la Renaissance l'essentiel des arguments nécessaires à la cristallisation des nationalismes européens (gallomanie, étruscomanie, celthellénisme, etc.). Notons d'abord la dénonciation *a posteriori* de la colonisation gréco-romaine, prélude à une vaste entreprise de réécriture de l'histoire précisément dirigée contre l'humanisme classique. « M. Levesque de la Ravalière », rappellent les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, « ne veut point que notre langue ait aucune obligation à la langue Latine. Jaloux de son indépendance, comme nos Rois le sont de celle de la Couronne, il craint cette origine comme un titre de vasselage et de redevance » (Leber 1838 : 244).

Même hostilité revancharde chez Jacques le Brigant (17871 : 15), exaltant la supériorité du celtique sur le « langage efféminé » des Romains : la « Langue de la Nation, ce titre respectable & antique, a repoussé le joug de la servitude imposé par une Nation destructrice des autres & moins fameuse encore, par la valeur & les grandes actions qu'elle a faites, que par son goût pour l'oppression, les usurpations & les rapines. La Nation Gauloise, qui préféroit la mort à la perte de la liberté, a recouvré celle-ci

---

<sup>11</sup> « Quelquefois (et c'est la pierre de touche des étymologies, comme de toutes les vérités de fait), toutes les circonstances s'accordent parfaitement avec la supposition qu'on a faite; l'accord de chacune en particulier forme une probabilité; cette probabilité augmente dans une progression rapide, à mesure qu'il s'y joint de nouvelles vraisemblances » (Turgot 1756 : 726). Turgot comme De Brosses distinguent trois catégories d'étymologies : « possibles », « probables » et « certaines ».

<sup>12</sup> Turgot et Falconet utilisent l'un et l'autre cette expression.

<sup>13</sup> « Dans le choix des étymologies possibles d'un même mot, il faut préférer les dénominations physiques aux dénominations morales ; se déterminer par le fait plutôt que par le raisonnement » (De Brosses 1765 : 451).

<sup>14</sup> Chantal Grell (1991), entre autres, a rappelé comment la fièvre celtomane connaît de nouvelles flambées après la guerre de sept ans, au moment où la rivalité avec la Grande-Bretagne exacerbe les ardeurs patriotiques. Cf. aussi C. Volpilhac-Augier 1982 : 77-83.

dans le *dire*, comme dans le *faire* ; dans la *réalité*, comme dans la *parole* ; dans l'*effet* comme dans le *discours*<sup>15</sup> ». Intervertissant l'ordre des échanges, Paul-Yves Pezron souligne que les « Grecs ont pris des Barbares qu'ils méprisent tant, et surtout des Celtes, ou Gaulois, beaucoup plus de choses qu'on ne s'imagine » : ils leur doivent en particulier « une grande partie de leur Langue, ainsi que les Latins<sup>16</sup> ». Bref, ce ne sont plus les Grecs qui transmettent aux Gaulois mais les Gaulois qui implantent en Grèce les riches ferments de leur civilisation<sup>17</sup> !

Le primitivisme celtomane associe régulièrement au refus de la tutelle gréco-latine celui de la tutelle hébraïque<sup>18</sup>. La promotion identitaire suppose l'autonomie matricielle : « notre langue existe d'elle-même et par elle-même depuis sa naissance » souligne Levesque de la Ravalière (Leber 1838 : 249). L'argument fondateur du discours celtomane réside précisément dans ce fantasme d'autochtonie. De là, nous semble-t-il, la référence récurrente, sinon systématique, aux Titans, ces géants nés de la Terre dont le mythe symbolise la corrélation entre affirmation de soi, désir de puissance et castration du Père. Les *Antiquités* de Dom Pezron s'attardent de manière significative sur le motif. Pour le théologien de Paris il ne fait aucun doute que Celtes, Gaulois, Géants et Titans, autrefois « Maîtres de la Terre », ne constituent en réalité qu'une seule et même « race ». À sa suite, Pelloutier rappelle comment les Celtes ont pris le nom de « Titans, ou quelque autre nom approchant, qui exprimât la noblesse de leur extraction ». À la fin du siècle, La Tour d'Auvergne (1796 : 175) célèbrera encore les fils de Tithée – déesse dotée d'un « si prodigieuse quantité de mamelles, qu'elle auroit pu nourrir tout le genre humain » – avant de signaler en note : « Callimaque nomme les Celtes, *Tit-tanum posteri*. »

Le postulat des origines autochtones n'empêche en réalité ni la récupération du principe de filiation ni celle des valeurs aristocratiques y

---

<sup>15</sup> Voir également Le Brigant, 1787/1, 16 : « La langue des Gaulois avoit des accens, que la grossièreté des Romains a fait disparoître. Qu'en est-il devenu ? L'effet le plus triste et le plus déplorable; les mots les plus énergiques et les plus significatifs, sont devenus des Momies et des Squelettes vuides de sens, et du souffle de vie. »

<sup>16</sup> Le même auteur soutient que « les premiers commencements de la philosophie sont venus des Barbares, parmi lesquels on met les Celtes et les Gaulois ».

<sup>17</sup> Cf. également La Tour d'Auvergne 1796 : 91 : « la langue celtique ou bretonne, étant plus monosyllabique que la langue grecque, plus voisine, par-là, de l'origine du monde ; il est évident que si l'une de ces langue est redevable à l'autre, ce n'est pas la celtique ».

<sup>18</sup> Voir par exemple La Tour d'Auvergne 1796 : 95-96 : « La plus légère attention donnée ici au rapprochement des langues suffira pour pénétrer de cette grande vérité : et pour convaincre même que la langue hébraïque, qui compte au nombre de ses dialectes le syriaque, le chaldéen, le phénicien, le samaritain, l'éthiopien et l'égyptien ; aboutit ainsi que le grec, et les autres langues asiatiques, au celto-scythique ; à ce point central d'où sont présumés sortir tous les fils qui lient encore aujourd'hui le plus grand nombre de langue entre elles. »

afférant. Libérés de toute servitude allogène, les Gaulois se retrouvent titulaires du droit de primogéniture et, partant, des privilèges traditionnellement réservés aux Hébreux. Ainsi, l'antiquité, la piété et la fécondité attribuées aux descendants de Sem se voient transférées aux fils de Japhet, nouveau peuple élu conjuguant sous haut patronage divin puissance sexuelle et expansion territoriale : « quand le Seigneur, dont la colère s'étoit apaisée par l'inondation générale, qui avoit exterminé les hommes criminels, voulut donner sa bénédiction aux trois fils de Noé, qu'il avoit réservés pour peupler le monde, il leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et *replete terram*. Mais lorsque leur père Noé les bénit luy-même quelques tems après le Deluge, il dit à Japhet, qui étoit son *filz aîné* : Que Dieu étende les bornes et la possession de Japhet. C'étoit là une bénédiction toute prophétique, et suggérée par l'Esprit de Dieu, qui donnoit assez à entendre, que les bornes et les possessions de Japhet, c'est-à-dire, de sa postérité, seroient d'une grande étendue » (Pezron 1703 : 189)<sup>19</sup>. Dans le même ordre d'idées, Jacques Le Brigant identifie Keled, ancêtre des Celtes, à Japhet « dont le nom signifiant comme l'autre *étends ta haie, tes limites, tes bornes*, désigne celui dont la postérité peupla d'un côté l'Asie et de l'autre, notre Europe<sup>20</sup> ».

Ainsi se développe au bénéfice de la nation française un colonialisme à rebours dont les ambitions totalitaires sont relayées par une pratique étymologique spécifique. Cette dernière renoue notamment avec la tradition de l'éponymie poétique. Autrement dit, elle s'appuie en priorité sur des noms propres auxquels sont appliquées les règles de la motivation plurielle. Au projet syncrétiste ou annexionniste du discours autochtone répond donc la mise en œuvre d'une forme d'étymologie cumulative. Un même terme fait l'objet de plusieurs interprétations concourant à établir son antiquité et sa naturalité. La Tour d'Auvergne (1796 : 208-210) propose par exemple trois racines pour rendre raison du nom des Gaulois : le celtique *galloud* (« courage ») ou *galloudec* (« valeureux »); le celto-gallois *gualtog*, « l'homme chevelu », c'est-à-dire porteur « du caractère distinctif des

<sup>19</sup> C'est moi qui souligne. Cf. aussi Pezron 1703 : 26 : « Ainsi les Celtes, qui sont descendus du même Gomer, ont un degré d'antiquité sur les Scythes, qui ne tirent leur naissance que de son cadet. »

<sup>20</sup> On ne s'étonnera pas que le « Celtique pur » incarne ici « cette Langue antique, et *anté-diluvienne* qui fut d'abord celle de toute la Terre, et ensuite » celle de notre continent, « à prendre depuis le Cap Finisterre jusqu'à l'Hellespont » (Le Brigant, 1787(3) : 15). Le Pelletier (1752 : Préface) salue également la miraculeuse vitalité de Gomer, fils aîné de Japhet, dont les descendants se sont « multipliés prodigieusement » avant de se répandre sur la surface du globe pour y porter « leur Langue, leurs Loix et Leurs Coutûmes ». Le Glossaire ou Tableau comparatif des langues projeté par La Tour d'Auvergne (1796 : 303) entend établir définitivement « que c'est du celte, du tronc de cet arbre antique, que sont sortis les nombreux rejetons, les différents idiômes qui se sont étendus de l'orient à l'occident, et du nord au midi de l'Europe et de l'Asie ».



hommes libres » ; le celtique gael ou *gaell* « jaune ou roux », car les « cheveux roux étoient autrefois autant estimés que les cheveux parfaitement blonds ». La première hypothèse figurait déjà chez Pezron (1703 : 390), lequel souligne que le nom de *Celta* « signifie la même chose, à savoir, un homme de *prix* et de *valeur* ».

Les recherches se focalisent naturellement sur une série d'ethnonymes, dans lesquels le patriotisme gallomane entend découvrir la marque de ses anciennes propriétés. Pezron accumule les réductions identitaires et les dérivations forcées pour assimiler successivement les Scythes aux Saces, aux Celtes, aux Gaulois, aux Galates, aux Cimbres et aux Cimmériens. Même onomastique échevelée chez Pelloutier ou La Tour d'Auvergne, quand ils lisent dans les noms des divers peuples de la Haute Asie et de l'Occident la trace des innombrables expéditions gauloises. Citons plus en détails l'explication fournie par Le Brigant (1787(1) : 9) à propos des Allemands, très révélatrice de la bataille de prestige que se livrent, depuis le seizième siècle, les Francs Gaulois et leurs cousins Germains. Après avoir distingué les Celtes Gomérites, « descendants de Gomer », et les Celtes Scythes, « descendants de Magog, le puîné de l'autre », l'avocat de Pontrioux observe que les premiers ont peuplé l'Europe tandis que les seconds « ont fait ce qu'on nomme invasion et se sont jettés sur le partage des autres ». Et de conclure : « Le mot seul Allemand, *All eman*, celui-ci est un autre, un étranger, et qui n'est pas de la Nation ; le même pour la signification, que *Allo bro* et *Allo gène*, d'un autre pays, où né d'ailleurs dépose avec autant de certitude que de poids, que les Germains ou Allemands, quoique Celtes, n'étoient pas Celtes *Gomérites* ». Aux seuls Gaulois revient en définitive la primauté d'une naissance autochtone.

Pour le reste, l'étymologisme celtomane récupère surtout les procédures d'analyse élaborées au sein de la patristique chrétienne. La *translatio imperii*, du Sémite vers l'Européen, s'appuie sur le transfert des techniques et des interprétations mises au point par les hébraïsants chrétiens, en particulier en matière d'interprétation des patronymes bibliques. La Tour d'Auvergne (1796 : 103) note qu'*Adam et Eve* sont les « premières expressions qui sortent de la bouche des enfans des Bretons, pour solliciter les besoins les plus pressans de la nature : par le mot *eva*, nos enfans demandent à boire ; et par *adam*, ils demandent à manger ». Exemple sacrilège. On se souvient que les noms des parents du genre humain sont précisément ceux invoqués en priorité par les partisans de l'hébreu langue-mère. Le cas n'est pas isolé. Les noms de Noé (< breton *Noëth* : « homme nu »), Reuben (< breton *ruben* « tête rouge ») ou Cham (< breton *Cham* « le boîteux ») servent également à établir que le breton a sur l'hébreu « l'avantage d'une plus juste application qu'il nous donne des noms

primitifs des hommes conservés dans nos livres sacrés » (La Tour d’Auvergne : 101-103).

À bien des égards, les celtomanes du dix-huitième siècle se contentent en définitive de reproduire les arguments et les méthodes de la Renaissance. Ils introduisent néanmoins quelques innovations majeures, reflet des enjeux socio-politiques qui orientent alors les recherches sur l’histoire de France. Deux questions interviennent de manière récurrente, en particulier dans les *Mémoires* de l’Académie des Inscriptions : la langue des Serments de Strasbourg et la nature du latin vulgaire d’une part ; l’épisode de la conquête franque, déterminant pour les statuts respectifs de la monarchie et de l’aristocratie, de l’autre. Celtomanes et Germanistes cherchent dans cet événement fondateur la légitimation de la hiérarchie des classes et du partage de la souveraineté. La démonstration s’appuie sur des extraits choisis – et éventuellement retravaillés – de la *Germanie* de Tacite. Selon H. de Boulainvilliers (1732), les compagnons de Clovis, seuls nobles authentiques et seuls capables de l’être, ont réduit les Gaulois à un état de demi-servitude, privés de tout droit politique. Les privilèges de ces Français de pure souche sont d’après lui justement fondés sur les droits de la force et de la race. La quête des origines nationales s’attache ici à distinguer gaulois, latin et germanique en faisant de la langue un signe de caste.

Chez Levesque de la Ravalière (1742 : I, 97 et sv.) l’affirmation d’un monopole ou d’une seigneurie linguistique se cristallise à partir de la notion de latin vulgaire ou *lingua rustica*. Le Troyen oppose avec des accents singulièrement populistes le latin, langue de l’élite cultivée et du clergé, au langage quotidien du « gros de la nation », autrement dit le gaulois. L’examen de la langue des Serments de Strasbourg, sur lequel il entend conforter ses hypothèses, se perd en curieux paradoxes : « Quelque torture qu’on puisse se donner pour trouver une analogie parfaite entre cette ancienne langue française nommée *romance* et celle qui a paru depuis, on ne peut l’apercevoir. Ce langage, romance ou français, était un composé de verbes latins et de noms qui ne sont ni français ni latins, quoiqu’ils aient une terminaison latine. » J.-B. Bullet (1754-1760) est lui aussi un adepte de la lecture celtique des Serments. *Amur, poblo, commun salvament, savir, podir, podir, cadhuna cosa, dreit* sont tous mots issus du vieux fonds gaulois. L’interprétation voit dans la notion de latin vulgaire – et la situation de bilinguisme qu’elle suppose – une dimension essentiellement sociale. C’est par le peuple des provinces que s’est conservé le parler vrai des origines.

Se manifeste ici un autre trait spécifique de la celtomanie des Lumières : l’instrumentalisation des patois, et spécialement du breton. La Tour d’Auvergne (1796 : 306) est convaincu que le « scytho-celtique, ou vieux gaulois [...] existe dans sa pureté originelle dans l’Ancienne Armorique ou

Basse-Bretagne). La seconde moitié du siècle consacre la triple alliance du rustique, du primitif et de l'universel, orientant vers les dialectes la quête d'un « espéranto révélé par l'histoire<sup>21</sup> ». L'œuvre de Jacques Le Brigant (1767 : 2-4) offre une illustration exemplaire de cet adamisme prolongé en utopisme. Certes « l'invention d'une langue est trop au-dessus des forces de l'homme le plus transcendant, et une adoption universelle de son ouvrage seroit plus étonnante encore ». Mais « rien ne serait » par contre « plus intéressant que de rendre familière et universelle la Langue primitive du genre humain ». Car cet idiome ancestral existe « encore dans sa pureté originelle, inaltérable, et dans son intégrité », et c'est évidemment le « Gomérach », parler des « Celto-gomérîtes, Gombrites ou Bretons » (Le Brigant 1779 : Avant-propos-1). L'abbé Bergier (1764 : 169-171) lui-même, pourtant partisan affirmé de la monogénèse hébraïque, ne résiste pas à l'appel des sirènes nationalistes, en l'occurrence personnifiées par « M. Bullet, [son] Maître » : les « paysans parlent encore aujourd'hui le même jargon dont leurs pères se servoient avant la conquête des Romains et des Francs. » Qu'importe en définitive que tel mot soit « emprunté du latin, tel autre du grec, celui-ci de l'espagnol, celui-là du teuton ou de l'allemand ? [...] Ne semble-t-il pas que nos aïeux ne subsistoient que d'emprunts, tandis que les autres peuples étoient riches de leur propre fonds ? » Bergier aimerait mieux « savoir que le mot en question se trouve dans le patois d'Auvergne ou de Picardie ». Bref, toute la question de l'origine du français se réduit à proprement parler à « une affaire de calcul : y a-t-il dans cette langue un plus grand nombre de termes tirés des patois, qu'il n'y en a de dérivés du latin ? Si la pluralité se trouve dans les patois, leur construction étant plus semblable au françois que celui-ci au latin, la cause est jugée en faveur des patois. »

### III. CONCLUSIONS

Sur les débris du paradigme biblique, chaque nation européenne entend réinventer son passé et construire – autour et à partir d'elle-même – une unité nouvelle, fondée sur les éléments les plus particularistes de son identité. Le siècle des Lumières consacre la faillite de ce « rêve d'Outre-Histoire<sup>22</sup> ». L'harmonie étymologique célébrée par Pezron ou Pelloutier offre l'exemple d'un universalisme dévoyé en totalitarisme. Le culte des ancêtres, conjuguant le plus souvent exaltation de la pureté de la race et désir expansionniste d'appropriation, sert la promotion d'un nouveau type européen : un géant autochtone dont la marche puissante adopte une cadence résolument impériale. De la rencontre entre la *Germania Aniqua* et le roman de chevalerie, progressivement remis à l'honneur, émerge cette

---

<sup>21</sup> Droixhe 1978 : 367.

<sup>22</sup> Cf. Dubois : 1972.

fascination pour le Barbare où se lit un rejet de la norme classique en fonction d'impératifs pré-romantiques. Que l'identité culturelle française s'attache désormais aux guerriers sauvages du Septentrion plutôt qu'aux lettrés du Latium doit être mis en rapport avec la crise de l'érudition. Des antiquaires comme Fréret ou Bonamy sont conscients qu'on leur reprochera sans doute « d'avoir employé leur temps à chercher des chiffons parmi des ornements précieux dont l'usage aurait été plus propre à relever [leur] parure ». Quel contraste entre leurs patientes et scrupuleuses recherches et celles d'un Boulainvilliers qui n'hésite pas à brutaliser les textes au nom de cette liberté franque qu'exaltera encore un Chateaubriand<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Cf. en particulier son *Analyse raisonnée de l'histoire de France*, qui énumère diverses étymologies du mot « franc ».

## ANNEXE : LES MODÈLES ÉTYMOLOGIQUES DES LUMIÈRES FRANÇAISES

### MODÈLE LIGNAGIER

EXOGENÈ                      ENDOGENÈ  
HÉBRÉOMANIE              CELTOMANIE  
Bergier                        Gébelin

#### **UNITÉ**

identification de l'origine  
et de l'essence  
rejet de la variation

#### **FILIATION *versus* AUTOCHTONIE**

pratique aristocratique du signe  
cratylisme  
innéisme  
primogéniture

#### **MONOPOLE**

marque élective  
valeurs héréditaires  
transmission patrimoniale

#### **RESTITUTION**

étymologie sémiotique  
perspective normative / transcendante  
démonstration  
autorité  
cause radicale

### MODÈLE MARCHAND

#### **ROMANISME**

Falconet

#### **PLURALITÉ**

identification de l'origine  
et de la variation  
rejet de l'essence

#### **PRODUCTION**

sémiotique marchande  
rationalité  
sensualisme  
progrès

#### **LIBRE-ÉCHANGE**

commune mesure  
valeurs ajoutées  
appropriation laborieuse

#### **PROSPECTION**

étymologie grammaticale  
perspective descriptive / immanente  
art conjectural  
probabilité  
origine formelle